

Département
de L'Isère.

1827.

Etat des Pertes Provoquées par les

Communes de Goncelin, Morestel, Le Cheylas,
Gencin, St Pierre d'Allevard et Cheys, par le
Ministre du 14 juin 1827, La répartition des Sommes
accordées en dégrèvement sur les fonds de secours de 1826,
Montant à 12,050.
Et les remises et modérations de 1827, pour la f. de 14,429.71.

Communes	Montant Total des Pertes	Nature des Pertes		Sommes en dégrèvement			Total
		En Dommages et Exercices	En Recolte	Secours Précédemment Accordés	Nouveaux Secours	Remises et Modérations	
Goncelin, & Goncelin	Arpent et 283,685.	Blanc pays	Chlorure	151.75	" "	" "	151.75
Morestel	24,866.	258,738.	25,947.	3,000	300.	2,193.49	5,493.49
Le Cheylas	24,866.	2,0050.	4,816	"	900.	1,032.80	1,932.80
Gencin	64,619.	11,669.	52,950	300.	1,500.	2,775.94	4,575.94
St Pierre d'Allevard	57,874.	19,978.	37,896.	"	1,600	2,373.19	3,973.19
Cheys	82,571.	68,697.	13,874.	"	2,050.	2,969.69	5,019.69
	88,492	71,481.	17,011.	"	2,248.25	3,084.60	5,332.85
Total	318,422.	191,875.	126,547.	3,451.75	8,598.25	14,429.71	26,479.71

La Répartition de ce dégrèvement Cont pour Secours que pour Remises sur
Contributions a été faite au 10^{me} au Moins de la Totalité des Pertes

Dans cette répartition, les Contribuables aisés ne participent pas
aux Secours, mais ils reçoivent une Remise sur leurs contributions, Me Me
Laforte, de Montignaud, de Marcieu, Champel et Mai^{me} de
Chichilianne, Sy' Orourent compris;

Savoir: _____

Sicla-